

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	19_CAVAINAC_75011	Numéro	75111_092_01
Adresse du site	19, rue Godefroy Cavaignac	Hauteur	R+6 (23 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/07/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 11e	23/09/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 20°, 120° et 250°.		
Distance des ouvrants	Vasistas d'accès terrasse entre 3 m et 5 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 20° <4V/m ; 120° <4V/m ; 250° <3V/m 5G : 20° <3V/m ; 120° <4V/m ; 250° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,60 m pour les antennes à faisceau fixe 23,40 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

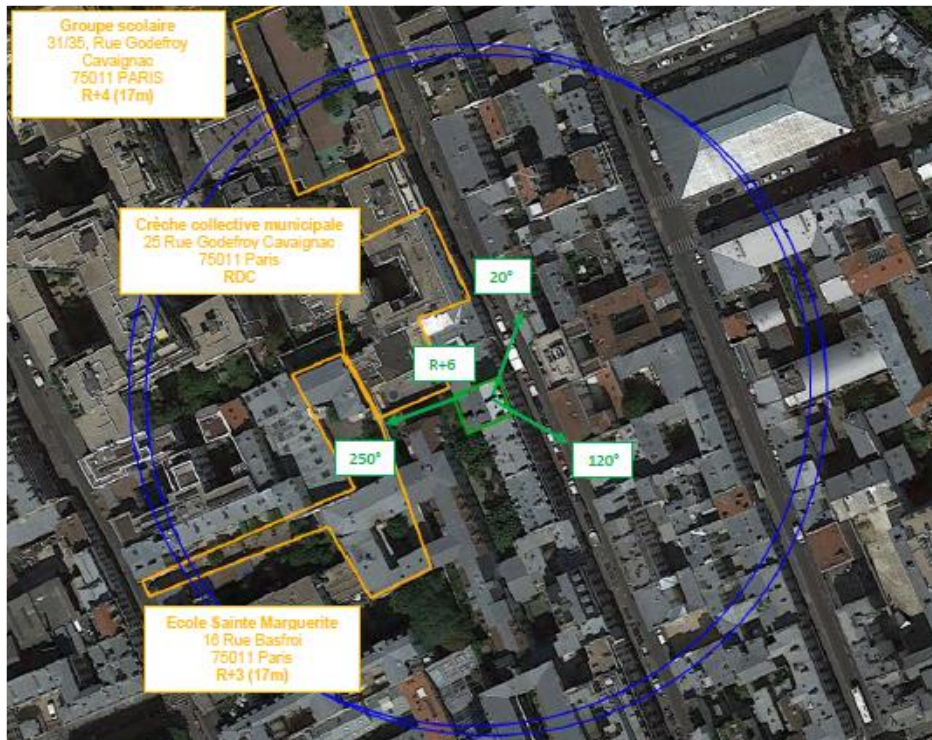
Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées.
Intégration antenne	Les antennes sont intégrées dans de fausses cheminée de teintes grises, dito celles existantes, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Zone technique en terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective municipale	25 Rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris	RDC	NON	10m	<1V/m, soit 1,11%
Ecole Sainte Marguerite	16 Rue Basfroï 75011 Paris	17m	OUI	27m	<1V/m, soit 0,95%
Ecole élémentaire Godefroy Cavaignac	31/35, Rue Godefroy Cavaignac 75011 PARIS	17m	NON	73m	<1V/m, soit 1,11%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective municipale	25 Rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris	RDC	NON	10m	<1V/m, soit 1,30%
Ecole Sainte Marguerite	16 Rue Basfroï 75011 Paris	17m	NON	27m	<1V/m, soit 1,15%
Ecole élémentaire Godefroy Cavaignac	31/35, Rue Godefroy Cavaignac 75011 PARIS	17m	NON	73m	1,1V/m, soit 1,80%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

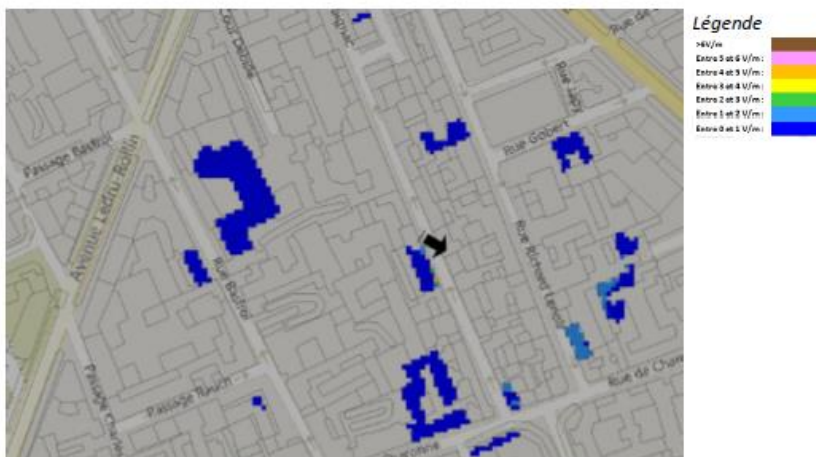


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

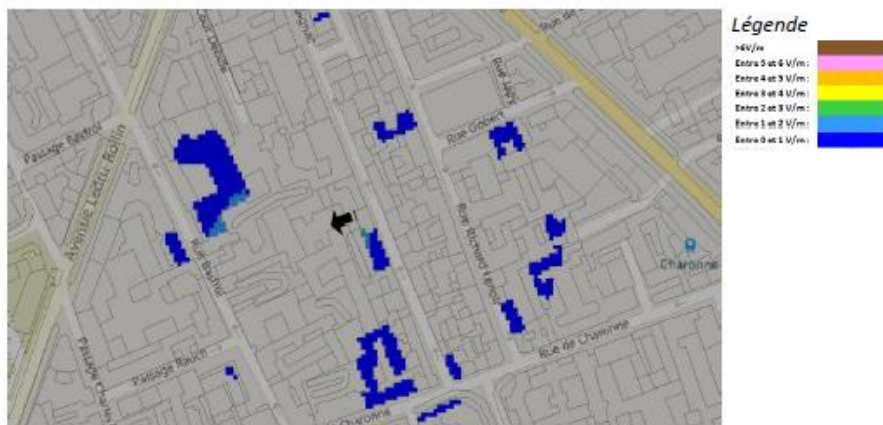
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

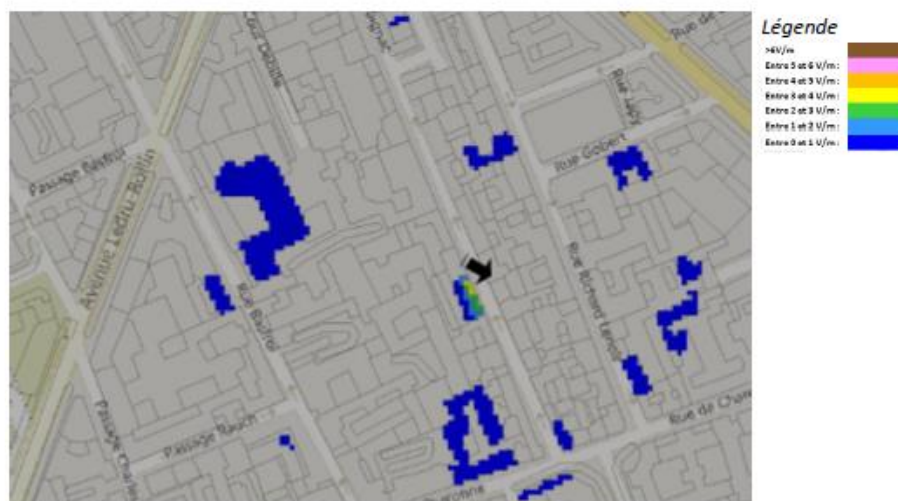
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 13.5 m.



	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 120°



Azimut 250°

